

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT  
DE BEZIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 27 AOUT 2025

Objet :

CRAC 2024  
ZAC Camp Redoun

N° : D - 2025-08-27-05b

**Présents :** Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien RIBES, Ludivine ALBERT.

**Procurations :** M. Bernard GUERRERE à M. René COUSIN, M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, Mme Laure GIMENO à M. Julien RIBES, Mme Marie CHOLLET à Mme Mylène NAUDIN.

**Absents :** MM. Julien PUJOL et Olivier MONROS.

**Secrétaire de séance :** M. René COUSIN.

**Début de séance :** 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	20

Monsieur le Maire présente le Compte Rendu d'Activité au Concédant (CRAC) de l'exercice 2024 établi au 31/12/2024 par HERAULT LOGEMENT concernant l'Aménagement de la ZAC Camp Redoun.

Ce compte rendu précise l'avancement physique, financier, administratif et juridique de l'opération pour donner les moyens à la collectivité de suivre son déroulement en toute transparence.

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des présents + 4 procurations,

Approuve le contenu du CRAC 2024 de l'opération d'aménagement de la ZAC Camp Redoun présenté ainsi que la liste des cessions de l'année 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 01/09/2025

Reçu en préfecture le 01/09/2025

Publié le - 2 SEP. 2025

ID : 034-213401359-20250827-D2025\_08\_27\_05B-DE

Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault le 1 SEP. 2025  
Et publication ou notification  
Du 2 SEP. 2025  
Le Maire :

Le Secrétaire,

Le Maire,



René COUSIN



Jean-François GUIBBERT